

Les cases de gauche concernent les manœuvres effectuées par le véhicule A.

Les cases de droite concernent les manœuvres effectuées par le véhicule B.

Rubrique 2 :

Précisez en ou hors agglomération, parking.....

Rubriques 6,7,8 :

Vérifiez que l'autre conducteur a complété ces rubriques à partir de son attestation d'assurance et de son permis de conduire

Rubrique 11 :

En l'absence de dégâts apparents, exprimez des réserves (ex : sous réserve d'expertise).

Rubrique 14 :

Utilisez cet espace pour compléter les croquis et/ou les cases cochées ou pour exprimer votre désaccord avec l'autre conducteur. Indiquez précisément les points d'impact.

Case 6 :

Dans la case "Observations", précisez aussi la signalisation existante ou son absence.

Case 10 :

Cochez, même s'il s'agit d'un simple écart.

Case 17 :

Feu, stop, balise de priorité, signalisation au sol...

Indiquez le nombre de cases marquées d'une croix.

Précisez "0" si aucune des situations décrites ne correspond aux circonstances de l'accident.

Rubrique 15 :

Ne signez pas le constat avant que l'autre conducteur ne l'ait lui-même entièrement complété.

Rubriques 1 et 2 : Vous pouvez préciser les circonstances de l'accident. Organisez correctement les informations sur le déroulement de l'accident et restez cohérent par rapport aux circonstances et observations faites au recto.

Rubrique 3 : Vous pouvez apporter des précisions par rapport au recto. En cas de contradiction entre le recto et le verso, seul le croquis du recto compte. Indiquez si une déclaration auprès des autorités de police ou de gendarmerie a été faite.

Rubrique 4 : Indiquez bien le motif du déplacement en sus des autres renseignements.

Rubrique 5 : Le lieu habituel du garage est votre adresse d'habitation. Donnez précisément les coordonnées du garage où le véhicule pourra être expertisé.

Rubrique 6 : Si vous avez coché Oui dans la rubrique 4 du recto, apporter les précisions nécessaires.

Rubrique 7 : Si vous avez coché Oui dans la rubrique 3 du recto, fournissez les coordonnées de tous les blessés y compris vous-même. Prenez aussi en compte les blessures légères. En cas d'aggravation ultérieure le constat permettra de faire le lien entre l'état de santé du blessé et l'accident.

The image shows a screenshot of a French insurance claim form titled "déclaration". The form is partially filled out. Red boxes highlight specific sections, and red arrows point from these boxes to explanatory text blocks on the left. The highlighted sections are:

- 1- Nom de l'assuré :** A box containing the name of the insured.
- 2- Circonstances de l'accident :** A box containing details of the accident.
- 3- A-t-il établi un procès-verbal de gendarmerie :** A box with a checked "Oui" (Yes) option.
- 4- Conducteur :** A box containing the driver's name.
- 5- Véhicule assuré :** A box containing the vehicle's registration number.
- 6- Dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B :** A box with a checked "Oui" (Yes) option.
- 7- Blessé(s) :** A box containing the names and details of injured parties.

The background form includes various fields for personal information, accident details, and vehicle information, with some fields already filled in.